

VALENCIENNES

ma ville

SOLIDAIRE

DYNAMIQUE

DURABLE



CONSEIL MUNICIPAL

Ordre du jour

Lundi 4 décembre 2023

à 17h00

Hôtel de ville - Salle du
conseil municipal



Ville de
Valenciennes

Conseil Municipal du lundi 4 décembre 2023 à 17h00

Ordre du Jour

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 novembre 2023
- Etat des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir donnée par le Conseil Municipal en application des délibérations n°3 du 26 mai 2020, et n° 8 du 30 novembre 2021, à Monsieur Laurent DEGALLAIX, Maire, et de la subdélégation donnée par arrêtés du 03 juin 2020, du 11 juin 2020, et du 8 décembre 2021 : mois d'octobre 2023

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

- 1 - Approbation exercice clos 2022 - SPL Transalley

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

- 2 - Acquisition de l'immeuble situé 35 rue Malplaquet à Valenciennes- parcelle cadastrée section W n°284

CONVENTIONS

- 3 - Convention entre la Ville et les écoles privées pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement - année 2023
- 4 - Avenants Bonus Territoire Contrat de Territoire Global (CTG) pour les structures Petite Enfance et les activités Périscolaires et Extrascolaires entre la Caisse d'Allocation Familiales du Nord et la Ville de Valenciennes
- 5 - Convention Ville - Paris 2024 - Relais de la flamme Paralympique
- 6 - Convention de servitudes supplémentaire sur la parcelle cadastrée section B n°336 située Rue du Vieil Escaut à Valenciennes - Société ENEDIS
- 7 - Adhésion de la Ville au réseau intercommunal de bibliothèques

FINANCES

- 8 - Débat et rapport d'orientations budgétaires 2024 - Budget principal et budgets annexes

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 9 - Groupement de commande entre la Ville de Valenciennes et la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole - Assistance à Maitrise d'ouvrage pour la mutualisation des systèmes d'information de la Direction des Finances et de la Direction des Ressources Humaines

RESSOURCES HUMAINES

- 10 - Mise à disposition de personnel municipal auprès de l'agence postale communale
- 11 - Avancement du personnel - fixation des ratios 'promus - promouvables'
- 12 - Modification du tableau des effectifs